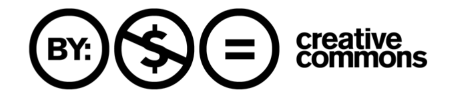


Lionel Galand

Libyque et berbère

In: École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques. Livret-Annuaire 21. 2005-2006. 2007. pp. 62-66.



LIBYQUE ET BERBÈRE

Directeur d'études : M. Lionel GALAND,
correspondant de l'Institut

Programme de l'année 2005-2006 : I. *Épigraphie libyco-berbère* (groupe RILB). — II. *Dialectologie et questions de linguistique*, les vendredis de 17 à 19 h.

I. Pendant la première heure, les membres du RILB ont poursuivi l'examen d'inscriptions touarègues. Ils ont travaillé essentiellement à la mise au point d'une étude engagée l'année précédente et portant sur une centaine d'inscriptions nigéro-maliennes. Ce travail, grâce à l'appui de M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a bénéficié de l'aide financière de l'Institut et de la Fondation Khôra et sera publié dans les collections de la Section.

Par ailleurs, le groupe a commencé l'étude d'un corpus d'inscriptions provenant d'un site différent, le massif de l'Aïr au Niger (résumé fondé sur les indications de Mme J. Drouin).

II. La seconde conférence a été presque entièrement consacrée, comme prévu, à une série de questions de morpho-syntaxe. Revenant sur trois problèmes très différents qu'il a eu l'occasion d'étudier dans un autre cadre, le directeur d'études a montré que les solutions devaient être cherchées en priorité dans le domaine du phénomène en cause. Ce principe de « cohérence », qui peut paraître une évidence, est en fait souvent oublié. Le premier exemple est fourni par la double forme des noms de fonctions dans les inscriptions libyques : c'est ainsi que le nom GLD « roi », « chef » apparaît aussi avec un T final : GLDT. La distribution des deux formes est liée à la place du mot : la finale T n'apparaît que si le titre suit le nom propre du personnage au lieu de le précéder; c'est pourquoi une explication par la syntaxe serait préférable à l'hypothèse couramment admise d'un emprunt au sémitique. Le deuxième exemple ressortit à la construction du nominal complément de nominal, qui est construit tantôt avec la préposition *n*, tantôt sans elle. Les faits kabyles sont particulièrement nets à cet égard : *n* est présent si le nom qui suit, qu'il soit masculin ou féminin, commence par une consonne ou une semi-consonne (*y*, *w*, *t*), alors que, devant un nom à initiale vocalique (*i*, *u*), la préposition manque. Dans ce dernier cas, on peut penser à un archaïsme, la construction dite « synthétique » ayant été connue du berbère et se trouvant encore attestée dans

des cas limités et bien définis. Mais, l'absence de *n* étant, pour la majorité des noms, strictement conditionnée par la phonétique, c'est à la phonétique qu'on s'adressera plutôt pour rendre compte de l'absence de *n*. Comme le premier, le troisième exemple intéresse la syntaxe : il s'agit du « participe », dont le nom ne convient guère à son statut en berbère, car c'est une forme totalement verbale, à laquelle n'est réservé aucun thème particulier et qui, en tant que participe, n'ajoute aucune valeur aspectuelle ou modale ; sa fonction unique est de préciser que le premier actant d'une proposition relative a pour référent son antécédent (en gros, relative en *qui* du français) ; dans ces conditions, on restera au niveau de la syntaxe et l'on admettra plus facilement que le participe est simplement une forme personnelle, mais défective (elle ne possède que la 3ᵉ personne), dont la fonction est précisée par une marque particulière. Dans les trois cas évoqués, on commencera donc à chercher l'explication d'un phénomène au plan même où il se produit. Naturellement ce n'est pas là une règle absolue et la solution se trouve parfois à d'autres niveaux de l'analyse.

En janvier, Mᵐᵉ J. Drouin et M. Aghali-Zakara ont rendu compte du colloque organisé à Douz (Tunisie) par la Chaire Ben Ali (Tunis) sur le thème *Un Artisanat pour le développement et le dialogue des cultures* (27-29 décembre 2005). Ils ont résumé pour nous leurs communications : « Artisanat touareg : tradition et modernité » (M. Aghali-Zakara) et « Un artisan-artiste nigérien : Rhissa Ixa » (J. Drouin).

Plusieurs séances ont été occupées par l'étude de la finale *-u* qui, dans le touareg du Niger méridional et selon des modalités bien définies, accompagne diverses formes verbales et surtout le pronom personnel affixe *t* ou la particule d'orientation *d*. Le phénomène avait retenu l'attention de l'africaniste H. Jungraithmayr, qui s'était interrogé prudemment sur la possibilité d'une relation avec certains faits tchadiques. Il semble bien, cependant, qu'il s'agisse d'une innovation strictement localisée et non d'un héritage ancien, mais l'explication reste à trouver.

La présence de cette voyelle finale *-u* a provoqué, dans les parlers en question, le passage de certains verbes d'un type de conjugaison à un autre, ce qui nous a incités à étendre la recherche et à étudier les effets de l'analogie dans d'autres parlers, en particulier en chleuh. Les verbes à deux radicales, bilitères authentiques ou anciens trilitères ayant perdu une radicale, permettent de nombreuses observations à cet égard. On constate des échanges, déjà signalés par André Basset, notamment entre le type à « voyelle zéro » et le type à alternance vocalique. Le glissement d'une catégorie à l'autre est souvent révélé, dans un même parler, par la persistance d'une forme témoin qui appartenait au type antérieur et qui subsiste à côté des nouveaux schèmes : si par exemple un verbe à alternance vocalique présente un thème d'inaccompli de schème

-R_1ar_2-, qui normalement caractérise le type à « voyelle zéro », on peut penser que le verbe en question appartenait antérieurement à ce dernier type. D'autres fois, c'est la comparaison avec d'autres parlers qui fournit un indice. Toutefois la solution n'apparaît pas toujours avec évidence, car l'analogie peut jouer dans tous les sens. Les observations présentées sur les verbes bilitères ont été complétées par un exposé de Mme C. Taine-Cheikh sur leur situation en zénaga.

Pour répondre aux questions d'un correspondant étranger, nous nous apprêtions à étudier les interrogatifs. Ce travail a été écourté par les événements qui ont provoqué une fermeture prolongée de la Sorbonne. Néanmoins une mise en place a été possible. Pour le directeur d'études, les pronoms dits « interrogatifs » sont souvent, à l'origine, des indéfinis auxquels une association fréquente avec l'intonation interrogative a donné la valeur d'interrogatifs. Un exemple clair en est le kabyle *wi* « celui (quel qu'il soit) qui... » ou « qui... ? ». On ne distingue pas partout les questions qui impliquent le trait + humain (*qui vois-tu ?*, touareg *mi*) et celles qui ne l'impliquent pas (*que vois-tu ?*, touareg *ma*). Beaucoup d'outils grammaticaux sont formés sur des supports de détermination (*a* et *i* surtout), à partir desquels chaque langue berbère s'est constitué un système d'oppositions diverses (défini-indéfini, singulier-pluriel, proximité-éloignement), comme on le fait en assemblant des objets différents avec les mêmes pièces d'un jeu. Une étude plus poussée permettrait sans doute de dégager quels systèmes sont communs à plusieurs langues, ou à toutes, donc de reconnaître une évolution.

En fin d'année, M. Aghali-Zakara a rendu compte du congrès organisé à Joigny par l'Association des amis de l'art rupestre saharien (AARS), les 26 et 27 mai 2006. Deux communications portaient sur l'écriture libyco-berbère, l'une de M. Y. Gauthier, l'autre de M. Aghali-Zakara lui-même, qui a insisté sur la nécessité de distinguer les cas d'*association* entre inscriptions et gravures et les cas de simple *contiguïté*.

Mme J. Drouin nous a exposé les résultats d'une étude sur les « variantes graphiques de la fricative vélaire sonore dans les inscriptions rupestres libyco-berbères ». Il s'agit d'une lettre formée, quand la ligne est horizontale, de trois traits parallèles, horizontaux, traversés par une haste verticale qui les dépasse vers le haut et vers le bas. Cette lettre apparaît notamment après des séquences de signes qui sont interprétées comme des formes verbales. À cette place, elle alterne avec une autre lettre, réduite aux trois traits horizontaux ou même aux trois points connus en touareg pour noter la fricative vélaire sonore. Dans le cas d'un verbe, il s'agirait donc de l'indice personnel de la 1re personne du singulier. Cette distribution incite Mme Drouin à penser que le premier de ces signes a la même valeur que les autres et n'est qu'une variante graphique

employée (par archaïsme ?) dans certaines positions. L'étude a porté principalement sur les séquences initiales des inscriptions et devra être étendue aux autres cas. L'emploi de tracés différents pour noter un même son est connu d'autres écritures. La nouveauté de la recherche tient à la prise en compte et à la comparaison des données provenant des différentes régions du domaine berbère.

En guise de conclusion, le directeur d'études, qui estime raisonnable de mettre fin aux conférences qu'il assure depuis 1971, a consacré la dernière à un bref rappel de quelques lignes directrices de sa recherche. Ce résumé a porté notamment sur les points suivants : nécessité de prendre en compte la situation d'énonciation et le contexte, opposition verbo-nominale, association constante entre « grammaire » et « lexique », rôle essentiel de la prosodie, relation entre langue parlée et langue écrite.

Ont suivi régulièrement les conférences Mmes Arnas, A. Aron*, J. Drouin*, C. Taine-Cheikh et MM. M. Aghali-Zakara*, L. Bougchiche, D. Guentri, H. Sadi (l'astérisque indique les membres du groupe RILB). L. Rabdi a été présent lorsque ses séjours à Paris le lui ont permis.

Activités et publications du directeur d'études

Le directeur d'études a été invité à participer à une séance tenue par le Centro Studi Camito-Semitici de Milan, sous le patronage de l'Università del Sacro Cuore et de l'Università della Biccoca, le 11 novembre 2005, à l'occasion de la béatification du P. de Foucauld. Il a fait un exposé sur « L'apport du P. de Foucauld aux études berbères » et présenté l'ouvrage *Lettres au Marabout* publié sous sa direction en 1999 (Paris, Belin).

Il a rédigé une communication intitulée « Chronologie et linguistique : le cas de l'écriture libyco-berbère » qui a été lue en son absence, le 18 novembre 2005, à la table ronde organisée à l'université de Marne-la-Vallée par l'équipe de recherche EA 3350.

Il était membre du jury qui a conféré à Mme Amina Mettouchi, le 28 novembre 2005, à l'Inalco, l'habilitation à diriger des recherches. Titre du dossier : *Contribution à l'étude de la prédication. De la sémantique énonciative à la typologie.*

Il a eu le plaisir et l'honneur d'être invité à Rabat, avec Paulette Galand-Pernet, à participer le 27 juin 2006 à une séance de l'Institut royal de la culture amazighe, qui désire célébrer ainsi la recherche qu'ils ont poursuivie pendant plus de cinquante ans sur la langue et la littérature berbères.

Il a publié : « Interrogations sur le libyque », *Antiquités africaines*, 38-39 (2002-2003), 2005, p. 259-266. — « Le canarien et les études de langue berbère », dans A. Chausa (éd.), *Piedra, agua, fuego. Canarias, de la prehistoria a la edad media*, La Laguna, sur CD, Documentalia, Bibliotheca Digital, 2005, 17 p. [= Actes du congrès international réuni du 26 au 30 novembre 1994 par le Centre des études africaines de l'université de La Laguna (Tenerife)]. — « Libyque et berbère », *Livret-Annuaire* 19, 2003-2004, Paris, 2005, p. 70-74. — « La datation des inscriptions. Pour une évaluation des critères linguistiques », *Épigraphie libyco-berbère. La Lettre du RILB*, 11 (2005), p. 1-2. — « Le libyque en Algérie », dans Cl. Briand-Ponsart (éd.), *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Mont-Saint-Aignan, 2005, p. 59-68. — « Les Berbères de l'Atlantide », *Awal*, 32 (2005), p. 21-30 (reprise d'un article de 1994).

Articles chez les éditeurs en juin 2006 : « Le "participe" berbère », dans A. Mettouchi et A. Lonnet (éd.), numéro de *Faits de langues* consacré au chamito-sémitique. — « À propos des inscriptions rupestres », dans Y. Gauthier (éd.), *Hic sunt leones. Mélanges sahariens en l'honneur d'Alfred Muzzolini,* Association des amis de l'art rupestre saharien. — « Quelques traits du parler berbère de Zouara (Libye) », dans un volume d'hommages à L. Serra, Univ. L'Orientale, Naples. — « Sur la finale instable -u de certains parlers touaregs méridionaux », dans G. Takács (éd.), *Comparative Semito-Hamitic (Afro-Asiatic) Festschrift for A. Dolgopolsky and H. Jungraithmayr.* — « La particule prédicative d », dans G. Philippson, S. Chaker et A. Mettouchi (éd.), volume à la mémoire de Naïma Louali. — « L'écriture libyco-berbère », dans R. Mugnaioni (éd.), ouvrage sur les écritures. — Comptes rendus à paraître dans *CRAI* : M. H. Fantar et A. Siraj (éd.), *Débuts de l'écriture au Maghreb,* Casablanca, 2004 ; Cl. Briand-Ponsart (éd.), *Identités et cultures dans l'Algérie antique*, Mont-Saint-Aignan, 2005, 504 p. ; M. Mammeri, *Inna-yas Ccix Muhend/Cheikh Mohand a dit*, Alger, 2005 (CNRPAH) et dans *BSL* : *Revista de Filología* (Universidad de La Laguna), 23 (2005).